

Dixième Congrès de l'Association des Cercles Francophones  
d'Histoire et d'Archéologie de Belgique (ACFHAB)  
&  
LVII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et  
d'Histoire de Belgique

## **CONGRÈS D'ARLON**

organisé par l'Institut Archéologique du Luxembourg  
18, 19 et 20 août 2016

**ACTES  
VOLUME III**

Ce Congrès est organisé par  
**l'Institut Archéologique du Luxembourg**  
13, rue des Martyrs B-6700 Arlon

Avec le soutien de la :

Fédération Wallonie - Bruxelles  
Région wallonne  
Province de Luxembourg  
Ville d'Arlon  
Institut Sainte-Marie d'Arlon  
Office du tourisme d'Arlon

Comité d'édition des actes :

Guy FAIRON  
Paul MATHIEU  
Christian MOÏS  
Jean-Marie YANTE

© Institut Archéologique du Luxembourg  
ISBN : 978-2-9602251-0-5  
Dépôt légal : D/2018/0431/3

Éditeurs responsables: Jean-Claude MULLER – Denis HENROTAY

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leur(s) auteur(s). Sans mention particulière, les illustrations sont de l'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, est illicite sans le consentement de l'éditeur.

Dixième Congrès de l'Association des Cercles Francophones  
d'Histoire et d'Archéologie de Belgique (ACFHAB)  
&  
LVII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et  
d'Histoire de Belgique

# CONGRÈS D'ARLON

organisé par l'Institut Archéologique du Luxembourg  
18, 19 et 20 août 2016

## ACTES VOLUME III



**2018**

édités par l'Institut Archéologique du Luxembourg

## Les marques de levage dans les constructions du bassin de la Meuse moyenne du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : problématiques et bilan des recherches récentes

par Antoine BAUDRY

Les pierres à bâtir des constructions médiévales et modernes du bassin de la Meuse moyenne constituent un terreau particulièrement fertile pour la recherche contemporaine, qui s'ingénie à en étudier les multiples aspects anthropologiques : procédés d'extraction, de façonnage et de mise en œuvre, décor monumental, enjeux symboliques et dynamiques socio-économiques, pour n'évoquer ici que quelques axes majeurs<sup>1</sup>. Ces dernières années, notre attention s'est particulièrement focalisée sur les marques de levage, thématique jusqu'alors peu abordée dans la littérature scientifique régionale<sup>2</sup>. La présente contribution dresse un premier bilan de cette enquête et expose une série d'interrogations que des investigations ultérieures, nous l'espérons, affineront.

Le recensement des marques de levage s'est principalement effectué à l'aide de la base de données photographique de l'Institut royal du Patrimoine artistique<sup>3</sup>, chaque

---

<sup>1</sup> Voir F. DOPÉRE, « Apport de l'analyse des techniques de taille des pierres dans l'étude des chantiers de châteaux médiévaux mosans. La chronologie de la taille des pierres pour les pierres calcaires. Les chantiers des châteaux de Poilvache, de Vêves et de Spontin », dans *Mélanges d'archéologie médiévale. Liber amoricum en hommage à André Matthys*, Namur, 2006, p. 60-77 (Les Cahiers de l'Urbanisme. Hors-série) ; M. PIAVAUX, *La collégiale Sainte-Croix à Liège. Formes et modèles dans l'architecture du Saint-Empire. XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Namur, 2013 ; F. TOURNEUR, « L'ancienne collégiale Notre-Dame de Huy à la lecture de ses pierres. L'apport d'une approche lithologique à la compréhension d'un bâtiment historique complexe », dans *L'archéologie des bâtiments en question. Un outil pour les connaître, les conserver et les restaurer*, dir. C. BOLLE, G. COURA et J.-M. LÉOTARD, Namur, 2014, p. 83-90 (Études et Documents, Archéologie, 35) ; A. WILMET, « Pour une lecture affinée du chantier gothique en région mosane : étude archéologique de l'ornement sculpté », *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, 27 (2015), p. 7-58 (liste non exhaustive).

<sup>2</sup> Voir F. TOURNEUR, « Signes discrets et négligés : les traces d'engins de levage des pierres sur les chantiers anciens. Quelques considérations au départ des observations sur l'église Saint-Jacques de Liège », dans *Actes du XV<sup>e</sup> colloque de glyptographie de Cordoue*, Braine-le-Château, 2006, p. 339-350 ; A. BAUDRY, « La reconstruction de la collégiale Notre-Dame de Dinant après le désastre de 1227 : analyse architecturale des parties orientales (1230-1250) », *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, 24 (2012), p. 39-40, 54, 59 ; ID., « Les techniques de levage dans les constructions en pierre du bassin de la Meuse moyenne (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Archaeologia Mediaevalis. Chronique*, 39 (2016), p. 8-10 ; ID., « Les trous de pince : quelques observations sur le porche septentrional de l'ancienne abbatale Saint-Jacques à Liège (ca. 1550) », *ibid.*, p. 11-13 ; ID., « Les marques de levage dans les constructions du bassin de la Meuse moyenne entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Actes du XX<sup>e</sup> colloque de glyptographie de Joyeuse*, Braine-le-Château, à paraître.

<sup>3</sup> [http://balat.kikirpa.be/search\\_photo.php](http://balat.kikirpa.be/search_photo.php).

site potentiel révélé grâce à cet outil ayant ensuite fait l'objet d'une confirmation sur terrain. La zone investiguée comprend les provinces belges de Liège, Limbourg, Luxembourg et Namur, ainsi que quelques percées ciblées dans le Limbourg hollandais et l'Eifel allemand. Elle correspond approximativement au bassin de la Meuse moyenne et englobe historiquement presque toute la partie méridionale de l'ancien diocèse de Liège<sup>4</sup>. Ce territoire n'a pas été décidé *a priori* et arbitrairement par nos soins mais, au contraire, il s'est progressivement imposé de lui-même au gré des découvertes effectuées sur un matériau spécifique : le calcaire de Meuse (cf. *infra*).

Trois typologies de marques de levage ont été répertoriées dans la zone étudiée : les trous de louve, les trous de pince et les tenons de levage<sup>5</sup>. Elles ne s'observent que sur des blocs en calcaire de Meuse, un calcaire du Carbonifère inférieur à patine grise-blanche. Cette pierre, dont les affleurements se situent le long du fleuve éponyme entre Dinant et Engis, constitue l'un des matériaux de prédilection de l'architecture gothique à compter du XIII<sup>e</sup> siècle, et est également abondamment employée durant les Temps modernes, souvent en étroite corrélation avec la brique<sup>6</sup>. Elle est de loin la ressource lithique la plus pondéreuse mise en œuvre dans les constructions anciennes de la région (entre 2650 et 2700 kg/m<sup>3</sup>), ce qui justifierait l'usage exclusif de techniques de levage sophistiquées sur ces blocs<sup>7</sup>.

### Les trous de louve

Les trous de louve, de par leur position sur le lit d'attente des pierres, ne sont observables que sur des édifices en ruines, des pièces déposées ou des réemplois, ce qui explique leur recensement actuellement lacunaire. En effet, ces cavités n'ont pu être décelées qu'à deux reprises seulement, sur un bloc du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle réemployé dans l'église Notre-Dame de la Licourt à Herstal (fig. 1)<sup>8</sup> ainsi que sur plusieurs pierres déposées provenant de la chapelle du château de Colonster à Angleur, érigée vers 1743-1759<sup>9</sup>. Cet outil est-il utilisé sans interruption durant cette large période ? Compte tenu de la montée au front des pinces de levage entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. *infra*), la question n'est pas dénuée d'intérêt. Ces deux techniques cohabitaient-elles ? Le cas échéant, étaient-elles dévolues à des usages particuliers, ou

---

<sup>4</sup> M. SUTTOR, *Vie et dynamique d'un fleuve. La Meuse de Sedan à Maastricht (des origines à 1600)*, Bruxelles, 2006, p. 649 (Bibliothèque du Moyen Âge, 24).

<sup>5</sup> J.-P. ADAM, *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 1984, p. 44-53.

<sup>6</sup> F. DOPERÉ, P. HOFFSUMMER, M. PIAVAUX et F. TOURNEUR, « Églises liégeoises en chantier au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle », dans *La cathédrale gothique Saint-Lambert à Liège. Une église et son contexte* (Actes du colloque de Liège, 16.04.02-18.04.02), dir. B. VAN DEN BOSSCHE, Liège, 2005, p. 102 (Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 108).

<sup>7</sup> Information aimablement transmise par Francis Tourneur que nous remercions chaleureusement.

<sup>8</sup> Datation proposée sur base de la chronologie des techniques de taille élaborée par Frans Doperé (« Apport de l'analyse... », p. 60-77).

<sup>9</sup> M. BOUCHAT, « Le château de Colonster », *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, 9 (1980), p. 207, 265 et 280.

employées par une main d'œuvre aux habitudes et aux traditions différentes ? Pour développer cette recherche bloquée au stade embryonnaire, il faudra à l'avenir multiplier les observations dans les dépôts lapidaires régionaux, de même que dépouiller attentivement les rapports d'interventions archéologiques du Service public de Wallonie.



Fig. 1 : Trou de louve visible sur une pierre réemployée dans le soubassement de la tour de Notre-Dame de la Licourt à Herstal. © KIK-IRPA, cliché B033185

### **Les tenons de levage**

En vallée mosane, malgré une prospection tous azimuts, force est de constater que seule la collégiale Notre-Dame à Dinant peut aujourd'hui se targuer d'arborer des tenons de levage. Ces vestiges s'observent distinctement sur une dizaine de tambours constituant les colonnes du sanctuaire (fig. 2), éléments provenant de l'église antérieure, partiellement détruite en 1227 par la chute d'un pan de la falaise adjacente. L'étude conjointe des techniques de taille et du décor monumental tend à dater ces structures du premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> BAUDRY, « La reconstruction... », p. 37-40, 48-54.



Fig. 2 : Tenons de levage sur les tambours des colonnes du sanctuaire de la collégiale Notre-Dame à Dinant. © A. BAUDRY.

La présence exceptionnelle de tenons de levage sur le chantier dinantais s'explique par la conjugaison de deux paramètres techniques intrinsèques aux tambours : d'une part, leur pose en délit et, d'autre part, leur poids considérable, qui oscille entre 570/580 et 1600/1630 kg pour les éléments accessibles, atteignant une masse de 3,6/3,7 tonnes pour un spécimen particulièrement impressionnant<sup>11</sup>. Ces deux facteurs excluaient l'utilisation des louves et des pinces : les premières auraient fait éclater le lit supérieur des tambours lors du levage, et les secondes n'étaient manifestement pas assez robustes pour hisser de telles charges<sup>12</sup>. Quant aux cordages seuls, leur emploi n'était pas adapté pour soulever, à la verticale, ces fragiles cylindres de faible diamètre (54,1 et 63,6 cm). En cette première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, seul demeurerait donc viable le procédé des tenons de levage pour épauler la manutention et la mise en œuvre de ces mastodontes. Considérant ce cul-de-sac technique, la conservation de ces protubérances peut être considérée comme un acte réfléchi et délibéré. En effet, les bâtisseurs médiévaux avaient reconnu la valeur de ces tambours, d'une élégance et

---

<sup>11</sup> ID., « Les marques de levage... », à paraître.

<sup>12</sup> En vallée mosane, le bloc le plus lourd hissé à l'aide de pinces avoisine 797/812 kg, soit un poids nettement inférieur à celui de tambours dinantais. Il est mis en œuvre dans l'église Saint-Jean-Baptiste à Herve, érigée vers 1625-1626 (millésimes sur les pignons des chapelles latérales de la nef).

d'une finesse inégalée en vallée mosane. Ils souhaitent offrir à leurs successeurs la possibilité de les réemployer une fois de plus si une nouvelle catastrophe survenait, une pensée loin d'être chimérique au regard de l'épée de Damoclès que représentait le promontoire rocheux voisin<sup>13</sup>.

Pour autant, les tenons de levage dinantais n'ont pas encore délivré tous leurs mystères. En effet, leur usage ne fut pas systématique, et nombre de tambours en sont dépourvus. Une étude minutieuse, aujourd'hui impossible sans avoir recours à des échafaudages ou à des relevés 3D, permettrait de mettre en exergue les absences et les éventuels cas de retaille, ce qui ne manquera pas d'affiner notre compréhension et du chantier de la collégiale, et des usages particuliers déployés par la main d'œuvre. Une prospection accrue sur des blocs aux caractéristiques analogues pourrait également sortir ces tambours de leur isolement et ainsi jeter les fondations d'une étude transversale<sup>14</sup>. Enfin, il conviendra de se demander si le choix de cette technique, si atypique dans la construction médiévale occidentale, n'a pas été inspiré par d'éventuels vestiges antiques, la construction romaine ayant abondamment eu recours à cette pratique<sup>15</sup>.

### Les trous de pince

Contrairement aux marques précédentes, les trous de pince foisonnent dans le bassin de la Meuse moyenne, où ils s'observent sur 97 monuments (fig. 3)<sup>16</sup>. Ces derniers s'égrènent majoritairement en bordure du fleuve, entre Huy et Maaseik, ainsi que dans le bassin de la Vesdre et dans la campagne limbourgeoise, bien que quelques cas plus éloignés de ces zones géographiques existent également (Floreffe, Marche-en-Famenne, Herkenrode, Aachen, etc.). Au sein de cet opulent corpus, Liège et Maas-tricht se taillent indubitablement la part du lion, avec respectivement seize et neuf sites « contrôlés positifs ».

---

<sup>13</sup> BAUDRY, « Les marques de levage... », à paraître.

<sup>14</sup> L'hypothèse de tenons de levage sur des tambours de colonnes engagées du XII<sup>e</sup> siècle réemployés dans les fondations de la cathédrale Saint-Lambert à Liège (BAUDRY, « Les techniques de levage... », p. 9) a été invalidée par une étude minutieuse *in situ*. Nous remercions chaleureusement Julien Maquet pour cet accès privilégié.

<sup>15</sup> J.-C. BESSAC, « Traces d'outils sur les pierres : quelques repères chronologiques », dans *Actes du X<sup>e</sup> colloque international de glyptographie du Mont-Sainte-Odile*, Braine-le-Château, 1997, p. 15.

<sup>16</sup> État de la recherche au 15 mai 2017.

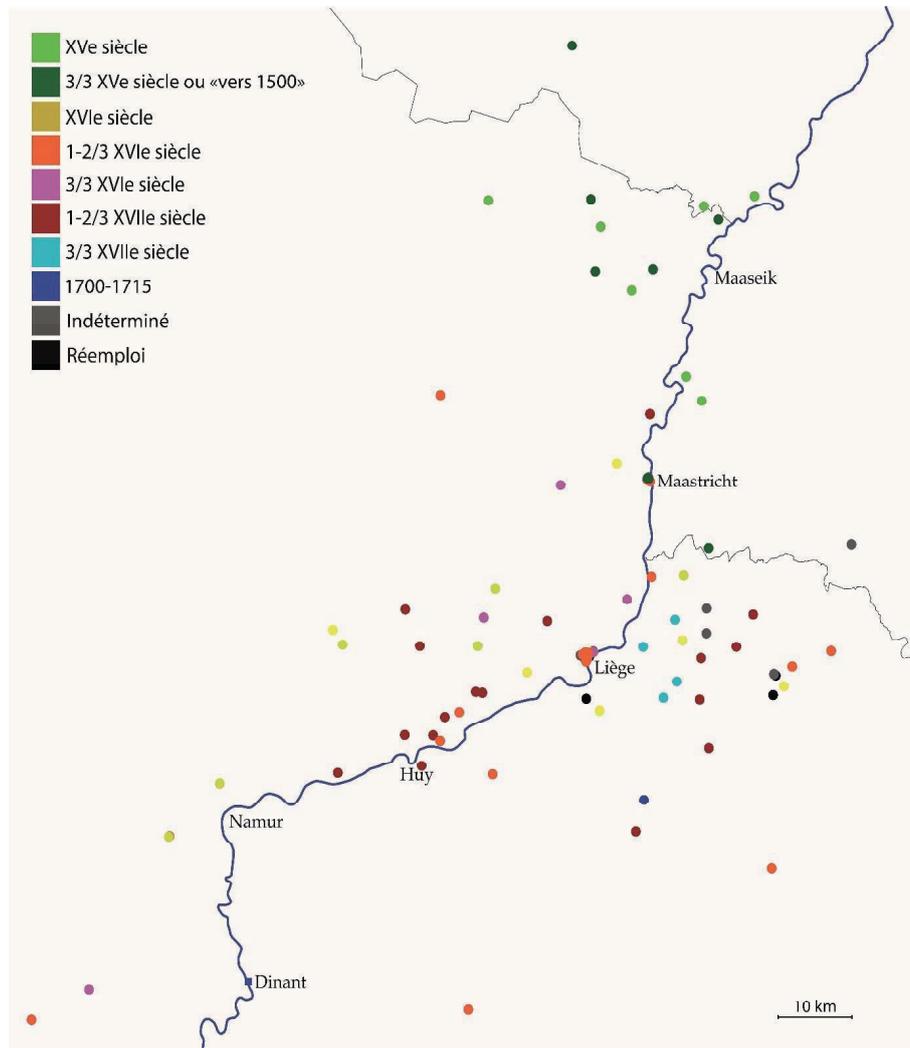


Fig. 3 : Répartition géographique des édifices présentant des trous de pinces dans le bassin de la Meuse moyenne (état de la recherche au 15 mai 2017). © A. BAUDRY.

La technique se manifeste au XV<sup>e</sup> siècle, la *Dinghuis* à Maastricht (1473) et l'église Saint-Laurent à Bocholt (1476) constituant les deux premiers repères chronologiques fiables, auxquels il faut ajouter le cloître de Saint-Servais à Maastricht, à la datation moins assurée (2/2 du XV<sup>e</sup> siècle)<sup>17</sup>. Douze autres sites peuvent également être

<sup>17</sup> J. J. M. TIMMERS, *De kunst van het Maasland*, t. 2, Assen, 1980, p. 65-66 ; *Monumenten in Nederland. Limburg*, s. l., 2003, p. 204-206, 217.

rattachés au XV<sup>e</sup> siècle ou « vers 1500 », comme l'énonce souvent une bibliographie malheureusement lacunaire et indécise. Hormis les deux exemples maastrichtiens où les trous de pinces ponctuent toute l'élévation, tous les sites concernés s'avèrent être de petites églises paroissiales rurales, où les trous de pinces se concentrent sur les colonnes de la nef, seules structures de ces édifices érigées en calcaire de Meuse (fig. 4)<sup>18</sup>.



Fig. 4 : Trous de pince sur les colonnes de l'église Saint-Laurent à Bocholt.  
© kik-irpa, cliché X040345 (détail)

---

<sup>18</sup> Citons Saint-Martin à Beek, Saint-Michel à Bree, Saint-Trudon à Eksel, Sainte-Gertrude à Gruitrode, Saint-Stéphane à Heel, Saint-Martin à Kessenich, Saint-Pierre à Leende, Saint-Lambert à Neeritter, Saint-Lambert à Neeroeteren, Sainte-Brigitte à Noorbeek, Saint-Denis à Opoeteren et Saint-Martin à Stein (BAUDRY, « Les marques de levage... », à paraître).

La technique est abondamment employée au cours des deux premiers tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, notamment à Liège, où elle affecte la plupart des grands édifices bâtis à cette époque : les collégiales Saint-Paul et Saint-Martin, les abbaciales Saint-Jacques et Saint-Laurent, la chapelle Saint-Roch en Volière, le palais des Princes-Évêques ainsi que trois constructions civiles, dont l'hôtel des Comtes de Méan et la bâtisse dite *Au Seigneur d'Amay*. Elle s'observe également sur d'autres monuments, tels Saint-Remacle à Marche-en-Famenne, Saint-Martin à Visé, Saint-Martin à Scry, Saint-Remacle à Stavelot ou encore au château de Jehay. Il s'agit majoritairement de chantiers ambitieux, gourmands en ressources lithiques, sur lesquels le recours aux pinces est systématisé à l'ensemble de l'élévation – hormis les soubassements<sup>19</sup>.

Seuls quelques cas épars ont été répertoriés au cours du dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle et dans les premières années du siècle suivant, parmi lesquels les églises Notre-Dame à Momalle et Saint-Gengulphé à Florennes, le Palais Curtius à Liège ou encore la tour du château d'Oupeye<sup>20</sup>. Cette pauvreté des sources monumentales marque-t-elle une inflexion dans l'emploi de la technique, ou reflète-t-elle simplement d'éventuelles lacunes dans le patrimoine bâti conservé de cette époque ? Quoi qu'il en soit, cette poignée de sites atteste que les pinces sont sollicitées sans discontinuité jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, période à partir de laquelle le corpus s'étoffe considérablement.

En effet, un regain d'intérêt s'opère au cours des années 1610-1650, dix-neuf sites ayant été mis en exergue au cours de cette fourchette chronologique, un corpus auquel peuvent être adjoints huit autres sites typologiquement proches, mais malheureusement mal datés<sup>21</sup>. Les pinces y sont employées tantôt pour des travaux de restauration<sup>22</sup>, tantôt pour des ouvrages neufs mettant en œuvre des pierres dont le rôle est désormais ponctuel (encadrements, chaînes d'angle), explosion de la construction en briques oblige<sup>23</sup>. Au cours de cette période, seuls trois sites font un usage important

---

<sup>19</sup> Citons également Saint-Paul à Baelen, Saint-Vaast à Daussois, Sainte-Catherine à Kettenis, la tour de l'abbatiale de Floreffe, le porche de l'abbaye d'Herkenrode, une demeure civile à Ampsin (rue du Chénia n° 9), la commanderie de Rijkhoven ainsi que la tour d'artillerie *De vijf Koppen* et l'hôtel du gouvernement espagnol à Maastricht (BAUDRY, « Les marques de levage... », à paraître).

<sup>20</sup> Plusieurs sites sont largement datés du XVI<sup>e</sup> siècle, et leur chronologie ne peut être resserrée à l'heure actuelle. Citons les églises Notre-Dame du Rosaire à Floreffe, Saint-Martin à Frizet, Nativité de la Sainte-Vierge à Jeneffe, Saint-Pierre à Thys, Saint-Martin à Villers-le-Peuplier et Saint-Pierre à Warsage (*ibid.*).

<sup>21</sup> Les porches des dépendances du Château de Colonster à Angleur et de fermes à Bolland, Mons-lez-Liège et Veldwezelt, le comblement des baies du chœur de l'abbatiale de Floreffe, les chaînes d'angle des tours de Saint-Lambert à Goé et Saint-Christophe à Hannut ainsi qu'une demeure civile à Liège (rue Féronstrée n° 92).

<sup>22</sup> Au château de Harzé, aux églises Saint-Jean-Baptiste à Herve, Saint-Georges à Saint-Georges-sur-Meuse, Saint-Roch à Soiron, Saint-Antoine à Thimister, Saint-Étienne à Seilles, Saint-Lambert à Goé et Saint-Christophe à Hannut, ainsi qu'à l'abbatiale de Floreffe.

<sup>23</sup> Les porches de fermes à Alleur, Ampsin, Berloz, Bolland, Celles, Mons-lez-Liège, Veldwezelt, des abbayes de Amay et Antheit, d'une porte fortifiée à Rekem, des châteaux de Warfusée et de Colonster, les encadrements et les chaînes d'angle des églises Notre-Dame de la Sarte à Huy et Saint-Jacques-le-

des pinces pour des travaux mettant en scène principalement du calcaire de Meuse : le porche de l'église Saint-Hermès-et-Alexandre à Theux, l'église Saint-Jean-Baptiste à Herve et l'obturation des baies du chœur de l'abbatiale de Floreffe<sup>24</sup>.

À compter du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'utilisation des pinces se marginalise dans l'architecture régionale, puisqu' elle ne concerne plus que cinq sites durant le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>, et deux sites au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir les églises Sainte-Catherine à Kettenis (1711) et Notre-Dame à Dieupart (1714)<sup>26</sup>. Ces dernières marquent le chant du cygne du phénomène car, passé ce cap, les trous de pince disparaissent du paysage bâti mosan, sauf lors de réemplois divers – l'église Nativité de la Sainte Vierge à Jeneffe (1754), la chapelle Saint-François d'Assises à Hèvrement (1802-1810), ou encore la salle académique de l'Université de Liège (1821-1824)<sup>27</sup>.

Cet imposant corpus, disparate aussi bien dans la chronologie des édifices que dans les diverses pratiques adoptées, suscite pour l'heure un faisceau de questions effleurant les sphères techniques, constructives, sociales et économiques. Quels sont donc les facteurs ayant favorisé l'émergence des pinces à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, leur systématisation sur de nombreux chantiers au cours des deux premiers tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, puis leur survivance au cours d'un XVII<sup>e</sup> siècle porté sur la construction en briques, avant leur abandon au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Les pinces n'étaient-elles déployées que sur les chantiers, pour épauler la mise en œuvre des maçonneries, ou bien étaient-elles déjà actives lors du transport des matériaux, notamment pour le chargement et le déchargement des chalands ? La localisation géographique des sites « contrôlés positifs » reflète-t-elle l'hinterland de certaines entreprises commerciales qui bourgeonnent à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup> ? Quels usages spécifiques la main d'œuvre a-t-elle développés pour concrétiser les ouvrages de construction et de restauration à l'aide de cette technique ? Ces usages évoluent-ils dans le temps ? S'inspirent-ils de pratiques déjà connues et maîtrisées dans d'autres régions ? Quelles furent les interactions des pinces avec les autres matériaux lithiques employés dans l'architecture régionale – calcaires du Bajocien, tuffeaux de Maastricht, etc. ? Autant de questions légitimes, qui mériteraient un examen approfondi.

---

Majeur à Clermont-sur-Berwinne, d'une demeure civile à Liège (rue Féronstrée n° 92) et les colonnes de la cour de la commanderie de Rijkhoven.

<sup>24</sup> (BAUDRY, « Les marques de levage... », à paraître).

<sup>25</sup> Les églises Nativité de la Sainte-Vierge à Jeneffe, Saint-Hadelin à Olne, Saint-Pierre à Mortier, Saint-Lambert à Soumagne et Saint-Pierre à Saive. Excepté ce dernier cas, il s'agit de travaux de restaurations (*ibid.*).

<sup>26</sup> *Le Patrimoine monumental de la Belgique*, t. 12/1, p. 313 ; la datation de Dieupart est renseignée par des ancrs millésimés en façade occidentale.

<sup>27</sup> Plusieurs cas de réemplois aux datations moins assurées peuvent également être remarqués à Saint-Georges à Limbourg, la chapelle des Récollets à Dohlain, une ferme à Angleur (rue du Sart-Tilman n° 352-354), ainsi qu'à Maastricht, des maçonneries près de la *Helpoort* et un hôtel de maître près de la collégiale Saint-Servais (BAUDRY, « Les marques de levage... », à paraître).

<sup>28</sup> À titre d'exemple, voir G. VAN TUSSENBROEK, *The Architectural Network of the Van Neurenberg Family in the Low Countries (1480-1640)*, Turnhout, 2006 (Architectura Moderna, 4).

### **En guise de conclusion**

Longtemps demeurée en friche, l'étude des marques de levage soulève plus de questions qu'elle n'en résout à l'heure actuelle, mais tel est le génome de la démarche scientifique. Elle inaugure de nouvelles perspectives de recherches pour l'histoire de l'architecture et des techniques médiévales et modernes en vallée mosane. Le cortège d'interrogations qu'elle entraîne, et dont nous n'avons soulevé qu'un infime coin du voile dans ces actes, ne pourra trouver de réponse convaincante qu'en intensifiant les prospections, dans la région déjà investiguée mais également dans les territoires voisins, ainsi qu'en croisant les différentes approches développées pour l'étude du bâti ancien.